Image not found or type unknown

Changement d horaires suite a mon arrêt maladie

Par **luna06**, le **08/08/2014** à **16:38**

bonjour

En arrêt maladie pour une entorse de la cheville le 4 Août je reçois aujourd'hui un recommander me changeant d horaires et de fonction. je précise que je fessais 5h00 10h et au plus tard 5h00 12h00 la je passe de fermeture donc 21h00 et je perd ma rémunération de l'heure de nuit de 5h à 6h en sachant que la lettre à etais poter le 4 août mon employeur est il dans c'est droits ?
Merci par avance.

Par **P.M.**, le **09/08/2014** à **09:26**

Bonjour,
Vous parlez d'un changement de fonction, il faudrait savoir lequel et pour quelle raison l'employeur justifie le changement d'horaire dans le seul intérêt de l'entreprise...
Si vous êtes à temps partiel, il faudrait savoir si l'horaire figure au contrat de travail...

Par **luna06**, le **09/08/2014** à **11:04**

Bonjour je suis à temps pleins le changement de fonction en faite j ai un rayon attitrée et la il me mettes dans un autre rayon j ai deux enfants et je ne peut pas faire c'est horaires ma grande va à l école le petit y rentre l année prochaine en finissant à 21 h tout les jours impossible

Par **P.M.**, le **09/08/2014** à **11:42**

Vous n'avez pas répondu totalement à l'interrogation pour savoir si c'est dans le seul intérêt de l'entreprise...

Par **luna06**, le **09/08/2014** à **11:56**

Le problème je n en sais rien j ai juste reçu un recommander avec inscrit veuillez trouver ci-joint vos horaires de rayon applicable au 18 août . Nous sommes 11 dans l équipe et c pas la première fois qu'il font ça pour pousser les gens a demissioner car leur politique c pas de licenciement on perd trop d argent .

Par **P.M.**, le **09/08/2014** à **12:41**

Vous pourriez donc demander des explications à l'employeur éventuellement par l'intermédiaire des Délégués du Personnel...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés